

Pour diffusion immédiate

LE PRIX VIH/SIDA ET DROITS HUMAINS 2008 EST DÉCERNÉ À UN ACTIVISTE POUR LA SANTÉ EN PRISON

OTTAWA, 16 juin 2008 — Le lauréat canadien du *Prix 2008 de l'Action contre le VIH/sida et pour les droits humains* est un détenu fédéral et activiste pour la santé, ont annoncé aujourd'hui le Réseau juridique canadien VIH/sida et Human Rights Watch. Mettant en relief les contributions exceptionnelles d'individus et d'organismes qui protègent les droits et la dignité des personnes vivant avec le VIH/sida ou autrement affectées, le Prix sera remis ce soir lors d'une réception publique à Ottawa.

Conseiller en éducation des pairs, le lauréat Peter Collins fait de l'éducation à la prévention du VIH en prison depuis la fin des années 1980. Il a aussi fourni du soutien à des détenus vivant avec le VIH et l'hépatite C et milité pour l'amélioration des soins de santé et des services de prévention du VIH en prison — y compris des mesures de réduction des méfaits. M. Collins est présentement incarcéré à l'Établissement Bath, une prison fédérale à sécurité moyenne près de Kingston, en Ontario, où plus de 300 hommes sont détenus.

« Le Prix décerné aujourd'hui met en relief non seulement les efforts d'un individu pour faire une différence dans la lutte contre l'épidémie, mais aussi le travail qu'il reste à faire pour assurer le droit fondamental des détenus de se protéger contre le VIH et l'hépatite C », signale Richard Elliott, directeur général du Réseau juridique. « Une priorité immédiate est de rétablir le programme de tatouage plus sécuritaire; et une autre consiste à ce que les prisons canadiennes offrent enfin des programmes d'échange de seringues. »

Aux quatre coins du Canada, les détenus n'ont pas encore accès à des seringues stériles. Des études au Canada et dans d'autres pays ont révélé des taux considérablement plus élevés de VIH et d'hépatite C parmi les détenus que dans la population générale; et démontré que le partage de matériel pour l'injection de drogue, notamment d'instruments de fortune, est répandu en prison. L'Organisation mondiale de la santé, l'Association médicale de l'Ontario et l'Association médicale canadienne, entre autres, ont recommandé la mise en œuvre de programmes d'échange de seringues en milieu carcéral. À la lumière d'un récent examen des données commandé par le Service correctionnel du

Canada (SCC), l'Agence de la santé publique du Canada a conclu que de tels programmes seraient justifiés en tant que mesure de santé publique.

« Une peine d'emprisonnement ne devrait pas résulter en une infection potentiellement mortelle », affirme Elliott. « Des programmes d'échange de seringues en prison connaissent un succès de longue date, dans d'autres pays, mais le gouvernement canadien se refuse catégoriquement à agir, faisant fi des recommandations d'experts médicaux, d'agences onusiennes et de sa propre Agence de la santé publique. »

« Peter s'est impliqué dans la lutte pour la santé et les droits humains des détenus, et l'accès aux programmes de réduction des méfaits, pendant la majeure partie de ses 25 années de prison », note Giselle Dias, du Réseau d'action et de soutien des prisonniers et prisonnières vivant avec le sida (PASAN) — l'organisme communautaire qui a déposé la candidature de M. Collins pour le Prix de cette année. « Nous sommes heureux que son travail soit reconnu, et nous espérons que cela sensibilisera les gens à la fréquence à laquelle la santé et les droits humains des détenus sont ignorés. »

Les efforts de plaidoyer de M. Collins lui ont souvent causé des relations tendues avec les autorités carcérales, mais son expertise à titre de pair éducateur a aussi aidé le système de prisons à adopter des mesures positives, comme le projet pilote novateur de « tatouage plus sécuritaire », initié par le SCC dans six établissements après que des enquêtes aient révélé que plusieurs détenus se font tatouer en prison. Ce projet a été aboli en décembre 2006 par le ministre de la Sécurité publique, Stockwell Day, avant même que l'évaluation de sa première année ne soit complétée.

« Les détenus ont le droit à des services de santé adéquats, mais leur accès à ceux-ci est déraisonnablement limité par les autorités carcérales », indique Rebecca Schleifer, militante pour le Programme des droits humains de Human Rights Watch. « Le fait de refuser aux détenus l'accès à des mesures de prévention du VIH comme des programmes d'échange de seringues, qui sont disponibles hors prison, contrevient non seulement aux bonnes pratiques de santé publique mais aussi aux normes des droits humains fondamentaux. »

Pour plus d'information sur les Prix, voir www.aidslaw.ca/prix.

Au sujet du Réseau juridique canadien VIH/sida

Le Réseau juridique canadien VIH/sida (www.aidslaw.ca) œuvre à la promotion des droits humains des personnes vivant avec le VIH/sida ou vulnérables au VIH, au Canada et dans le monde, par ses travaux de recherche, d'analyse juridique et des politiques, d'éducation et de mobilisation communautaire. Le Réseau juridique est l'organisme chef de file au Canada sur les enjeux Juridiques et de droits de la personne liés au VIH/sida.

Human Rights Watch (www.hrw.org) est un organisme non gouvernemental indépendant qui mène des enquêtes régulières et systématiques sur des violations de droits humains dans 80 pays. Il examine les pratiques de droits humains de gouvernements de toutes allégeances, de tous alignements géopolitiques et de toutes convictions ethniques et religieuses. Il défend la liberté de pensée et d'expression, un traitement équitable et une protection égale au regard de la loi ainsi qu'une société civile vigoureuse; et il documente et dénonce des violations de droits humains mondialement reconnus. Il a pour but de tenir les gouvernements responsables de leurs transgressions des droits de leurs citoyens. Fondé en 1978, Human Rights Watch détient à présent des bureaux à New York, Washington, Los Angeles, London, Bruxelles, Paris, Berlin, Moscou, Tachkent et Johannesburg.

– 30 –

Pour de plus amples renseignements :

Available in English

Vajdon Sohaili (*en français et anglais*)
Spécialiste des communications
Réseau juridique canadien VIH/sida
Téléphone : +1 416 595 1666, poste 227
Cellulaire : +1 416 278 3750
Courriel : vsohaili@aidslaw.ca
Site Internet : www.aidslaw.ca

Christopher Holcroft (*en anglais*)
Directeur
Empower, pour le Réseau juridique canadien VIH/sida
Cellulaire : +1 416-277-0450
Courriel : chris_holcroft@yahoo.com

Juin 2008

PRIX DE L'ACTION CONTRE LE VIH/SIDA ET POUR LES DROITS HUMAINS

Les Prix de l'Action contre le VIH/sida et pour les droits humains ont été initiés en 2002 par le Réseau juridique canadien VIH/sida et Human Rights Watch.

Les Prix ont pour but de mettre en valeur des contributions exceptionnelles qui réduisent la vulnérabilité au VIH/sida et qui protègent les droits et la dignité des personnes séropositives et autrement affectées par le VIH/sida.

Les lauréats sont choisis par des pairs, en reconnaissance de leur excellence et de leur engagement de longue date à un travail qui a un impact direct sur des enjeux du VIH/sida et des droits humains – en particulier en ce qui concerne des communautés ou individus marginalisés. Le comité de sélection est formé de lauréats d'éditions antérieures ainsi que de représentants du Réseau juridique canadien VIH/sida et de Human Rights Watch.

Deux prix annuels sont décernés, l'un à un lauréat canadien, l'autre à un lauréat international – qui peuvent être des individus ou des organismes.

Cette année, le lauréat du prix canadien est M. Peter Collins, détenu et activiste. Le prix lui est décerné pour son plaidoyer de longue date pour la santé et les droits humains des prisonniers canadiens, notamment ceux qui vivent avec le VIH ou qui sont affectés par celui-ci.

Le Prix international 2008 sera décerné lors du XVII^e Congrès international sur le sida, à Mexico, en août.

Récipiendaires précédents

2007 **Ruth Carey** — avocate et militante de la lutte au VIH/sida

2007 **HIV & AIDS Legal Clinic (Ontario)** — service juridique œuvrant auprès des personnes à faible revenu qui vivent avec le VIH/sida en Ontario

2006 **Stella** — organisme montréalais de promotion des droits des travailleuses et travailleurs sexuels

2006 **Gareth Williams** — activiste jamaïcain au premier plan de la lutte contre le VIH/sida

- 2005 **Al McNutt** — éducateur canadien en matière de VIH/sida, militant pour les droits des gais et fondateur de l'organisme néo-écossais Truro AIDS Outreach
- 2005 **Humanitarian Action** — organisme de services de santé et de plaidoyer pour les travailleuses et travailleurs sexuels, les enfants de la rue et les personnes qui font usage de drogue, à Saint-Pétersbourg, Russie
- 2004 **Megan Oleson** — infirmière de rue et activiste à Vancouver
- 2004 **Pivot Legal Society** — organisme de plaidoyer juridique dans le quartier Downtown Eastside de Vancouver
- 2004 **Thai Drug Users' Network** — organisme de personnes qui font usage de drogue, actif dans les quatre régions de la Thaïlande
- 2003 **Laurence Stocking** — détenu canadien et activiste de la lutte contre le VIH/sida (lauréat posthume)
- 2003 **AIDS Law Project** — organisme de plaidoyer juridique en Afrique du Sud
- 2002 **Vancouver Area Network of Drug Users** — l'un des plus grands organismes d'utilisateurs de drogue, à l'échelle mondiale
- 2002 **D^r Wan Yanhai** — activiste chinois de premier plan en matière de VIH/sida et de droits humains

Des informations biographiques sur tous les lauréats sont accessibles via www.aidslaw.ca/prix.

– 30 –

Pour information :

Available in English

Vajdon Sohaili (*en français et anglais*)
Spécialiste des communications
Réseau juridique canadien VIH/sida
Téléphone : +1 416 595-1666 (poste 227)
Cellulaire : +1 416 278-3750
Courriel : vsohaili@aidslaw.ca
Internet : www.aidslaw.ca

Chris Holcroft (*en anglais*)
Directeur
Empower, pour le Réseau juridique canadien VIH/sida
Cellulaire : +1 416 996-0767
Courriel : chris_holcroft@yahoo.com